

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier à 10 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

**TELETRANSMIS
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 – 251704599 – 2026 01

19-1-2026-009-DE

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 19/01/2026**

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	x	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU	X	
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON		X
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET	X	
Monsieur Joël PAPINEAU	X	
Madame Claude BALLOTEAU	X	
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORGAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON		X
Monsieur Philippe LUTZ		X

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Monsieur Sylvain POULARD – Payeur départemental		X
Madame Marie-Thérèse GRANDJEAN - Commune de St Sornin	X	
Monsieur Lionel PÉCAUD, Directeur de l'Office de Tourisme du Parc d'Oléron et du Bassin de Marennes	X	

Secrétaire de séance : A. PETIT

Objet : Offices du Tourisme : partenariats et adhésion

Considérant le renouvellement de l'exposition permanente de la Halle aux vivres réalisé par le Syndicat mixte en 2023,

Considérant la volonté du Syndicat mixte de développer la notoriété et la visibilité du site de Brouage sur l'ensemble du territoire de la Charente-Maritime, notamment en faisant découvrir cette nouvelle exposition *Brouage se la raconte !* et les activités proposées à de nouveaux visiteurs,

Considérant que les Offices du Tourisme permettent une visibilité accrue par la promotion sur leurs sites internet, des dépôts de flyers la diffusion de spot sur les écrans numériques dans les Bureaux d'Information Touristique (BIT),

Considérant que les partenariats établis en 2025, par délibération n°D_2025_013 du 18 février 2025, avec les Offices du Tourisme ont pleinement répondu aux attentes en termes de visibilité et ont contribué de manière significative au développement de la fréquentation du site,

Considérant l'intérêt que représente ce partenariat avec les Offices du Tourisme pour le Syndicat mixte,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical :

DECIDE

- de poursuivre le partenariat mis en place avec les Offices du Tourisme :
 - . Communautaire Royan Atlantique,
 - . Rochefort Océan,
 - . Le Comptoir Local - Aunis Marais Poitevin.

Les prestations réalisées dans le cadre des partenariats seront inscrites au chapitre 011.

- de renouveler l'adhésion à l'Office du Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes.

La cotisation sera inscrite au chapitre 011 - article 6281.

- autorise la Présidente à signer tout document afférent.

Adopté *à l'unanimité*, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,


Catherine DESPREZ